

Département de la  
Haute-LoireArrondissement  
D'YSSINGEAUXCommunauté de  
Communes  
LOIRE SEMENEBUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 30/05/2023

DECISION N° 20230530\_B\_055

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPIUS, Martine GINET

Etaient excusées représentées : Nathalie JOLIVET : Pouvoir  
à Claude VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir à Frédéric  
GIRODET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20221213\_D\_153 du Conseil Communautaire du  
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :**  
**Objet : CISPD : Convention mesures de responsabilisation à passer avec le Collège  
des Gorges de la Loire d'Aurec sur Loire**

**Le Bureau,**

**N° 20230530\_B\_055**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention mesures de responsabilisation à passer avec le  
Collège des Gorges de la Loire d'Aurec sur Loire dans le cadre du  
CISPD,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 30 mai 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

